



INSCRIPTION A LA FORMATION MAITRE PRATICIEN EN HYPNOSE ERICKSONIENNE - LILLE

ETAPE 1 – JE CHOISIS MA FORMATION

- Maitre Praticien en Hypnose Ericksonienne (5 jours – 35 heures) – 1390 €**
- Paiement comptant : -5 % soit 1320 €*
 - Paiement en plusieurs fois sans frais (jusqu'à 4 mensualités) : 1390 €*

La prise en charge de nos formations est possible pour les professionnels du corps médical et thérapeutique via notre partenaire IRAP SANTE.

Dans ce cas, le tarif de la prestation est unique : Maître Praticien (1600 €).

Merci de nous contacter au 03.20.63.25.29 ou à l'adresse suivante : mathilde@ae-hypnose.com pour obtenir un devis.

ETAPE 2 – JE CHOISIS MES DATES DE FORMATION

Maître praticien en Hypnose Ericksonienne

- 19 Mai au 23 Mai 2018*

ETAPE 3 – JE SAISIS MES INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom / Prénom :	Date de naissance :
Adresse :	Téléphone domicile :
Code Postal :	Mobile :
Ville :	E-mail :
	Profession :
Comment nous avez-vous connu ?	

Vos informations sont réservées à l'ACADEMIE EUROPEENNE D'HYPNOSE et ne sont en aucun cas transmises à des tiers. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercer, contactez :

Académie Européenne d'Hypnose - 52 rue Carnot – 59370 MONS EN BAROEU
mathilde@ae-hypnose.com / 03.20.63.25.29



ETAPE 4 – JE CHOISIS LES MODALITES DE MON REGLEMENT

Maître praticien en Hypnose Ericksonienne

- Paiement comptant (-5 %) : 1 chèque de 1320 €
- Paiement en 2 fois : 2 chèques de 695 €
- Paiement en 3 fois : 1 chèque de 470 € et 2 chèques de 460 €
- Paiement en 4 fois : 4 chèques de 347,50 €

ETAPE 5 – JE CONSULTE LES INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu et Horaires des formations

HOTEL KYRIAD VILLENEUVE D'ASCQ
PARC DES MOULINS – 15 AVENUE DE LA CREATIVITE
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Horaires : le matin de 09h à 12h et l'après-midi de 14h à 18h.

Comment se rendre à l'hôtel ?

Métro Ligne 1 (descendre à l'arrêt "Pont de Bois")
Bus L4 (descendre à l'arrêt "L.A.M." qui se trouve à 3 minutes à pied de l'hôtel)

Pour celles et ceux qui viennent en voiture, il y a la possibilité de se garer gratuitement sur le parking de l'hôtel.

Où se loger ? Voici quelques hôtels à Villeneuve d'Ascq :

Kyriad : 03 20 47 46 46 (parc des Moulins - 15 avenue de la Créativité)
Campanile : 03 20 91 83 10 (avenue de Canteleu - la Cousinerie)
Morphée : 03 20 47 17 18 (35 rue de la Cousinerie)
Formule 1 : 0 891 70 54 28 (3 boulevard de Mons ZAC du Tir à Loques)

IMPORTANT - ADRESSE POUR L'ENVOI DE VOTRE DOSSIER :

ACADEMIE EUROPEENNE D'HYPNOSE
52 RUE CARNOT
59370 MONS EN BAROEUL

ETAPE 6 – JE LIS ET J'ACCEPTÉ LES CONDITIONS GÉNÉRALES

Votre inscription à une formation de l'Académie Européenne d'Hypnose implique la connaissance et la pleine acceptation des conditions générales ci-dessous, qui ont valeur de contrat entre le participant et l'Académie Européenne d'Hypnose.

Article 1 – Conditions de la formation

Le participant reconnaît que la formation pour laquelle il s'inscrit ne constitue en aucune façon une thérapie, ni individuelle, ni de groupe. Le participant a conscience que cette même formation ne constitue ni un traitement médical, ni une aide psychologique et ne s'y substitue en aucun cas.

Le participant reconnaît que la formation n'a pas valeur de diplôme d'Etat, de Licence universitaire en Psychologie, ou d'équivalence avec toute autre discipline sujette à réglementation. Il a pleinement conscience de se former uniquement à la pratique de l'Hypnose Ericksonienne et devra compléter ses acquis s'il souhaite obtenir des titres réglementés.

Le participant atteste sur l'honneur ne pas être atteint d'une pathologie psychiatrique telle que psychose, schizophrénie, troubles délirants ou bien d'autisme.

Le participant reconnaît à l'Académie Européenne d'Hypnose le libre choix des moyens pédagogiques utilisés pour délivrer la formation. A cet effet, l'Académie Européenne d'Hypnose s'engage à fournir au participant un support de cours, reflétant l'intégralité des points abordés durant le cursus de formation. L'Académie se réserve le choix du (ou des) intervenant(s) en charge de la formation. Le participant reconnaît aussi qu'aucun enregistrement personnel (audio ou vidéo) ne sera autorisé durant la formation. Le participant autorise l'Académie Européenne d'Hypnose à effectuer d'éventuels enregistrements vidéo ou prise de photos lors de la formation où il est susceptible de figurer (droit à l'image).

Le participant reconnaît qu'il pourra être exclu de tout ou partie de la formation, sans aucun droit à un quelconque remboursement pour les raisons suivantes : manquement à l'engagement d'assiduité en formation, fausse déclaration lors de l'inscription, manque de respect envers le formateur et/ou les autres participants, ainsi que pour toute autre raison pédagogique motivée par la seule appréciation du formateur.

Le participant reconnaît à l'Académie Européenne d'Hypnose le droit de refuser sans justification toute demande d'inscription à la formation en Hypnose Ericksonienne pour des raisons de sécurité, d'éthique et de respect du confort du groupe de la formation.

Article 2 – Tarif et Paiement

Le tarif de la prestation est explicitement présenté en page 1.

Le ou les chèques doivent être établis à l'ordre de "AEH".

Quel que soit votre choix, nous vous sommes gré d'envoyer l'intégralité des chèques en une seule fois avec ce présent contrat complété, daté et signé (tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte). Le prix de la formation ne comprend pas l'hébergement ni les repas, qui sont à la charge du participant.



L'Académie offre la possibilité au participant de revenir gratuitement à la formation, sans limite dans le temps, une fois qu'il y a participé.

Article 3 – Désistement

En vertu de l'Article L121-20-12, "le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours calendaires révolus pour exercer son droit de rétractation" (passé ce délai, l'intégralité du paiement sera due à l'Académie Européenne d'Hypnose).

Une fois le délai légal écoulé et en cas de désistement, le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement. Toutefois, le cas échéant, il sera libre, sans coût supplémentaire de participer à une autre session organisée par le centre de formation afin de bénéficier au mieux de la prestation.

Article 4 – Annulation - Report

L'Académie Européenne d'Hypnose se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation si le nombre de participants s'avère insuffisant, ainsi qu'en cas de problèmes techniques ou pédagogiques. Dans ce cas, l'Académie s'engage à rembourser les sommes versées au prorata du temps de formation suivi, si le participant ne souhaite pas s'inscrire à une autre session.

Article 5 – Remise de l'Attestation de formation

Le stagiaire se verra remettre l'Attestation de formation "Maître praticien en Hypnose Ericksonienne" de l'Académie Européenne d'Hypnose, dès lors qu'il est présent pendant l'intégralité de la formation.

Une évaluation théorique et deux études de cas seront proposées au stagiaire lors de la dernière demi-journée pour lui permettre de conforter ses acquis ; les conditions d'évaluation étant disponibles sur simple demande.

Article 6 – Confirmation d'inscription

L'Académie Européenne d'Hypnose s'engage à confirmer par tout moyen de communication (téléphone, mail, courrier) la bonne réception du présent dossier d'inscription.

Fait à Le / /

Inscrire la mention "Lu et Approuvé" avec votre nom, votre prénom et votre signature et parapher chaque page en bas à droite :